

Caudebec

Décembre 2018 - N°51

Chez vous



La Ville attentive aux besoins des habitants et au pouvoir d'achat



Jeunesse
**29 nouveaux
jeunes conseillers
municipaux**




Événement
**Téléthon 2018,
c'est parti !**



Portrait
**Marie-Myriam Joly
créatrice anti-gaspi**

Semaine du 3 au 9 décembre

Jusqu'au 22/12	Braderie du Téléthon	Médiathèque	Horaires médiathèque	Tout public Entrée gratuite	02 35 74 64 10
Mer. 5/12	Atelier créatif de livres à recycler	Médiathèque	De 15h à 17h	A partir de 7 ans - Gratuit Sur inscription	02 35 74 64 10
Jeu. 6/12	 Thé dansant avec Les Andrews	Espace Bourvil	14h30 - 18h30	Tout public - Payant	02 35 74 64 09


TÉLÉTHON BOUCLE DE SEINE

Ven. 7/12	Portes ouvertes	Lecallier Leriche	Après-midi		
	Soirée dansante	Espace Bourvil	20h		
Sam. 8/12	Départ Rando pédestre	Espace Bourvil	11h		
	Départ Rando cyclo	Espace Bourvil	13h		
	Porte ouverte	Lecallier Leriche	Après-midi		
	Lâcher de ballons	Espace Bourvil	16h15		
	Soirée dansante	Espace Bourvil	19h30		
Dim. 9/12	Foire à tout	Salle M. David	8h - 18h		
	Vente de crêpes	Marché	9h30 - 12h		
	Marché de Noël	Espace Bourvil	10h - 18h		

Renseignements et réservations à l'espace Bourvil : 02 35 74 64 09

Retrouvez toutes les infos sur le Téléthon en page 13 et sur www.caudebecleselbeuf.fr


Semaine du 10 au 16 décembre

Mar. 11/12	Distribution des colis aux Seniors	Espace Bourvil	14h - 17h	Réservée aux titulaires de la Carte loisirs seniors - Sur inscription	02 35 74 64 09
Mer. 12/12	L'Heure du conte 	Médiathèque	15h30	A partir de 4 ans - Gratuit	02 35 74 64 10
	Après-midi jeux	Espace Bourvil	14h - 17h	Tout public - Entrée gratuite	02 35 74 64 09
Sam. 15/12	Foire à tout de l'école Sévigné	Salle M. David	9h - 18h	Ouvert à tous - Entrée gratuite	06 26 33 80 11 (Après 18h)
Dim. 16/12	Thé dansant de l'Amicale des Retraités	Espace Bourvil	12h	Tout public - Payant	02 35 87 05 83

Semaine du 17 au 23 décembre

Sam. 22 et Dim. 23/12	Animations de Noël des Vitrines du Pays d'Elbeuf	Centre-ville	Journée	Tout public	02 35 77 75 77
Jeu. 20/12	Sortie au Marché de Noël de Rouen	Départ de l'espace Bourvil	13h45 - 18h	Gratuit - Sur inscription Places limitées	02 35 74 64 09
	Conseil Municipal	Mairie	18h	Ouvert à tous	02 32 96 02 02

Semaines du 24 décembre au 13 janvier

Mer. 9/01	 Après-midi jeux	Espace Bourvil	14h - 17h	Tout public Entrée gratuite	02 35 74 64 09
Jeu. 10/12	Thé dansant avec Les Andrews	Espace Bourvil	14h30 - 18h	Tout public - Payant	02 35 74 64 09
Sam. 12/01	Galette des Rois des seniors	Espace Bourvil	14h30	Réservée aux titulaires de la Carte loisirs seniors - Sur inscription	02 35 74 64 09

Sommaire

Agenda

Tous les rendez-vous de décembre



Dossier

La Ville attentive aux besoins des habitants et au pouvoir d'achat



Arrêt sur images

Les temps forts de novembre



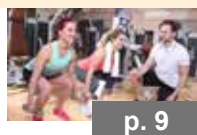
Cadre de vie

La Ville s'illumine pour Noël



Sport

Ouverture prochaine de l'Orange bleue



Jeunesse

29 nouveaux jeunes conseillers municipaux



Portrait

Marie-Myriam Joly
Créatrice anti-gaspi



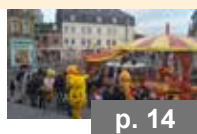
Événement

Téléthon 2018



Culture / Sorties

Place aux festivités de Noël



En bref

p. 15



Caudebec Chez vous

Directeur de la publication : Laurent Bonnaterra
Conception, rédaction et photographies :
Direction de la communication
Impression : IRS
Dépôt légal : A parution
Tirage : 5 300 exemplaires



Edito du Maire



Chère Madame,
Cher Monsieur,

Alors qu'approchent les fêtes de fin d'année, l'équipe municipale prépare déjà activement 2019. Avec le débat sur les orientations budgétaires qui vient d'avoir lieu et le vote du budget en décembre, nous inscrirons, cette année encore, nos actions dans le cadre d'un budget maîtrisé et respectant **notre engagement de ne pas augmenter les impôts**. Pour la dixième année consécutive, le taux communal des impôts locaux ne montera pas.

Décembre est également le moment d'un grand rendez-vous de la solidarité avec le Téléthon. Plusieurs animations se sont déjà déroulées et ont permis de récolter les premiers dons. Fin novembre, Éric Molinié, ancien dirigeant national du Téléthon, était à Caudebec-lès-Elbeuf pour remettre un chèque de 5000 € au comité Téléthon Boucle de Seine au nom de la société Dalkia.

Je vous invite à participer à cet élan de générosité au profit des malades et de la recherche et à contribuer à faire que, cette année encore, le Téléthon Boucle de Seine figure au premier rang des centres de collectes de Normandie.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

*Chaleureusement à vous,
L. Bonnaterra*

MAIRIE Place Jean Jaurès - BP 18 02 32 96 02 02
Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Le samedi de 9h à 12h.

ASTREINTE TECHNIQUE VILLE 06 71 70 84 87
Soirs & week-ends

POLICE MUNICIPALE 128 rue de la République
02 32 96 02 09 - Ouvert au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

SAMU	15	Urgence SMS	114
Médecin de garde	116 117	(en cas de difficultés à entendre ou à parler)	
Pompiers	18	Taxis caudebécais	
Police nationale	17	S. Poisson 06 88 96 57 62	
N° d'urgence (mobile)	112	F. Bailleul 06 24 77 76 16	
Pharmacie de garde	3237		
Planning familial	02 35 37 35 97		
SOS Vétérinaire	02 35 36 30 00		
Urgence gaz	0 800 47 33 33		





La Ville attentive aux besoins des habitants et au pouvoir d'achat

Des services offerts aux personnes âgées, aux bourses communales versées aux étudiants en passant par l'adaptation des tarifs de cantine scolaire pour les classes moyennes, la Ville reste très attentive au pouvoir d'achat des familles caudebécaises. Avec le CCAS, elle déploie de nombreux dispositifs et actions pour répondre aux besoins des Caudebécais.

Dans le cadre des missions de services publics menées par la Ville et le CCAS ou des actions réalisées avec l'aide des associations, du Conseil Municipal des Jeunes ou des Sages, la Ville mène de nombreux projets pour répondre au mieux aux besoins des habitants.

L'aide en direction des seniors...

Le CCAS propose des services d'aide à domicile et de Téléalarme permettant aux personnes âgées de demeurer dans leur lieu de vie habituel tout en bénéficiant d'un soutien pour accomplir les actes de la vie quotidienne et être secourues en cas d'urgence. Quatre auxiliaires de vie sociale et une aide à domicile interviennent auprès des personnes âgées de la commune. Enfin, de nombreux seniors sont hébergés au foyer Maurice Ladam, géré et animé par le CCAS.



A l'occasion des fêtes de fin d'année, des friandises sont distribuées aux résidents de l'EHPAD Lecallier-Leriché dans le cadre d'un après-midi festif. En décembre, **1350 seniors reçoivent un colis de Noël** sans condition de ressources.



En décembre, 1350 colis sont distribués aux seniors à l'espace Bourvil.

... et des familles

En décembre, **350 enfants** issus de familles modestes sont également invités à l'espace Bourvil pour assister à un spectacle suivi d'un goûter de Noël au cours duquel ils sont accueillis par le Père Noël en personne.

Baisse des tarifs de cantine depuis la rentrée

Avec 80 % des élèves qui fréquentent la cantine scolaire et afin de mieux prendre en compte la situation des classes moyennes, la Ville a décidé de modifier la grille des tarifs à la rentrée. Il s'agit d'appliquer **des tarifs plus justes** pour les familles concernées et plus cohérents avec ceux pratiqués par les Villes voisines. **Les familles des classes moyennes** auxquelles s'appliquent les tranches tarifaires de 7 à 10, bénéficient de réductions allant de 10 à 90 centimes d'euro par repas, soit une baisse de 3,3 %

à 20 %. Parallèlement, les familles dont le QF est compris entre 251 et 300 sont désormais inscrites dans la tranche de tarifs la plus basse. La Ville conserve le même prestataire et maintient la même qualité. Le coût facturé à la Ville par le prestataire restant stable, cette réduction sera prise en charge par la Ville qui y consacre un budget supplémentaire d'environ 13 000 € chaque année, sans augmenter les impôts.

Favoriser la poursuite d'études...

Les bourses communales destinées aux étudiants permettent de faciliter la poursuite d'études supérieures en fonction des ressources du foyer. L'aide contribue à financer une partie des frais d'inscription, de scolarité (fournitures et restauration) et de transport. La demande est renouvelable deux fois au cours de l'année universitaire et l'aide peut être d'une durée maximale de 3 ans. Chaque année, à la rentrée, **tous les nouveaux bacheliers sont reçus dans le cadre d'une cérémonie** au cours de laquelle un chèque cadeau allant de 10 € à 50 € leur est remis.

... et l'emploi

L'absence de permis de conduire constitue souvent un frein à l'accès à l'emploi ou à une formation. La Ville soutient et accompagne les Caudebécais dans leur parcours de formation et de vie professionnelle et a décidé l'an dernier d'accorder, sous conditions de ressources, **une aide au passage du permis de conduire pouvant aller de 150 à 600 € (voir page 8)**.

La Culture ouverte à tous !

Salons, expositions, concerts, spectacles et fête de la Ville rythment la vie caudebécaise tout au long de l'année. Ils s'adressent à toutes et à tous, des plus jeunes aux seniors. La plupart des animations sont proposées gratuitement ou à très faible coût. La médiathèque Boris Vian propose également et gratuitement des milliers de livres, de CD-rom, de DVD et de revues.

Proposer des solutions de santé

Depuis 2015 également, la Ville de Caudebec propose le service *"Ma Commune, ma Santé"* et offre, en lien avec l'association Actiom, **la possibilité de souscrire à une mutuelle à tarifs négociés**.



L'association travaille en collaboration avec des organismes d'assurance pour permettre de proposer des solutions de santé collectives plus avantageuses que des solutions individuelles.

Favoriser l'insertion et l'accès au logement

Le CCAS sert d'intermédiaire avec les bailleurs afin de mettre en adéquation les demandes et les offres de logement. Il intervient également pour mettre en place des solutions d'hébergement d'urgence. En quelques années, le travail fourni a conduit à réduire de manière importante le nombre de logements vacants. Le CCAS accompagne également les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active en les aidant dans leurs démarches.

Intervenir pour la sécurité

La Ville apporte une attention quotidienne à la sécurité et la tranquillité des habitants. De très nombreuses actions ont déjà été mises en place. Afin d'agir plus encore contre les intrusions et les cambriolages, la Ville a mis en place **une aide financière, sans conditions de ressources, aux particuliers** qui souhaiteraient installer un système d'alarme à leur domicile.



Conseil municipal du 22 novembre

Pas de hausse des impôts en 2019



La réhabilitation des Tissages de Gravigny constituera un des principaux investissements de 2019.

Avant le vote en décembre, les élus du conseil municipal ont débattu jeudi 22 novembre sur les orientations du budget 2019. Pour la dixième année consécutive, il n'y aura pas d'augmentation des impôts votée par la ville. Le budget de fonctionnement s'élèvera à 11 millions d'euros, destinés aux écoles, à la petite enfance, à l'entretien des espaces verts entre autres, et près de 3 millions d'euros en investissement.



Le CMJ visite le Sénat

Le 31 octobre, les membres des Conseils des Sages et des Jeunes, accompagnés par le Maire et plusieurs élus, ont visité le Sénat à l'invitation de notre Sénatrice Nelly Tocqueville.



Cérémonie du Souvenir Français

Le 1^{er} novembre, élus, porte-drapeaux et membres des Conseils des Sages et des Jeunes étaient réunis au cimetière pour honorer les soldats morts pour la France.



Lancement du Téléthon Boucle de Seine

Le 5 novembre, les bénévoles du Comité de pilotage du Téléthon Boucle de Seine se sont réunis à l'espace Bourvil pour caler les derniers détails concernant les manifestations organisées au profit de la recherche sur les maladies génétiques.



Visite de proximité

Le 10 novembre, le Maire et plusieurs élus étaient, une nouvelle fois, à la rencontre des Caudebécais. Une visite qui a permis de nombreux échanges avec les habitants.



Centenaire de l'Armistice 1918

Le 11 novembre, le Maire, les élus, les associations patriotiques, les membres des Conseils des Sages et des Jeunes et les habitants, étaient réunis pour commémorer le centenaire de l'Armistice de 1918. Plusieurs animations étaient organisées à cette occasion.



Une délégation caudebécaise à Dereham pour le 11 novembre

A l'occasion de la célébration du 100^{ème} anniversaire de l'Armistice, une délégation du comité de jumelage, conduite par Pascal Le Noë, Conseiller Municipal, s'est rendue à Dereham, ville jumelle de Caudebec en Grande-Bretagne. La délégation a pu assister aux commémorations et a planté un arbre du souvenir.



Sortie à Péronne CMS/CMJ

Le 14 novembre, dans le cadre du centenaire de l'Armistice de 1918, les membres des Conseils des Sages et des Jeunes ont participé à une sortie dans la Somme où ils ont visité l'Historial de Péronne et effectué le circuit du souvenir.





Cérémonie en l'honneur des médaillés du travail

Le 14 novembre, 36 Caudebécais, médaillés d'honneur du travail dans leur entreprise étaient reçus en mairie pour une cérémonie conviviale qui leur était dédiée.

Cérémonie de remise des diplômes du Brevet

Les 16 novembre, les élèves qui ont obtenu leur brevet étaient reçus au collège J-Y. Cousteau. L'occasion pour le Maire, les élus et la Principale de les féliciter et de leur souhaiter une belle réussite dans leurs études.



Cérémonie de remise des diplômes du Greta

Le 27 novembre, l'espace Bourvil accueillait la cérémonie de remise des diplômes du Greta. Le Maire de Caudebec-lès-Elbeuf, Laurent Bonnaterre, était accompagné de Djoudé Merabet afin d'accueillir et féliciter l'ensemble des nouveaux diplômés.



Dalkia soutient le Téléthon

Le 28 novembre, la mairie accueillait Éric Molinié, Secrétaire général du groupe Dalkia et ancien dirigeant national du Téléthon qui venait remettre au nom du groupe, un chèque de 5000 € au profit du Téléthon. Lui même touché par la maladie, il mène une carrière professionnelle de haut niveau et des engagements associatifs et civiques nationaux. Il a été notamment Président de la HALDE ou du Samu Social. Un grand merci à Dalkia, et à Michel Desmoucelles son Directeur Régional, pour leur soutien financier important, pour la 3^{ème} année consécutive, au Téléthon Boucle de Seine !

Beau succès pour le loto solidaire

Le 18 novembre, de nombreux participants sont venus à l'espace Bourvil à l'occasion d'un grand loto, organisé par le RCC Cross. 2144 € ont ainsi été récoltés en faveur du Téléthon.



Cérémonie d'installation du CMJ

Le 28 novembre, les 29 jeunes du Conseil Municipal des Jeunes étaient conviés en mairie pour la cérémonie officielle d'installation. Elus par leurs camarades, ils pourront faire des propositions, travailler sur des sujets communaux, effectuer des visites d'institutions et participer aux cérémonies officielles de la Ville.



COP 21 locale : un accord historique pour le climat

Le 28 novembre, les 71 communes de la Métropole étaient réunies, en présence de Laurent Fabius, Président de la conférence de Paris sur le climat. Les communes ont signé l'accord de Rouen qui rassemble plus de 1000 engagements d'actions concrètes (dont ceux de la Ville de Caudebec), plus de 6000 engagements citoyens, 17 coalitions d'actions et 378 engagements d'entreprises. Cette initiative unique en France est une déclinaison de l'accord international sur le climat.

La Ville s'illumine pour Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville contribue à l'embellissement des rues en prenant en charge l'installation des illuminations.



Du 30 novembre au 1^{er} janvier, les principaux axes d'accès à la commune ainsi que les rues commerçantes et les écoles maternelles et les structures jeunesse sont éclairés aux couleurs de Noël pour toute la période des fêtes. La Ville consacrera cette année encore près de 25 000 € à la pose de 230 motifs lumineux à basse consommation énergétique.

Participez au concours !

Pour la quatrième année, la Ville organise le "Concours d'illuminations et de décorations de Noël" dans le but d'encourager et de récompenser son embellissement lors des fêtes de fin d'année tout en faisant l'emploi de matériel électrique à basse consommation, pour respecter l'environnement. **Vous pouvez vous inscrire en mairie et sur www.caudebecleselbeuf.fr jusqu'au lundi 10 décembre.** Renseignements au 02 32 96 02 02

Aide au permis de conduire

L'absence de permis de conduire constitue souvent un frein à l'accès à l'emploi ou à une formation. La Ville soutient et accompagne les Caudebécais dans leur parcours de formation et de vie professionnelle et accorde, sous condition de ressources, une aide au passage du permis de conduire.



Si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes domicilié depuis au moins trois mois de façon ininterrompue à Caudebec-lès-Elbeuf et que vous remplissez les conditions de ressources, **vous pouvez bénéficier d'une aide de 150 à 600 €** pour le passage du code et de la conduite. Pour connaître les conditions précises et les éléments à fournir, vous pouvez consulter le site internet de la Ville (www.caudebecleselbeuf.fr) ou contacter le CCAS au 02 32 96 05 80. Les dossiers devront être adressés au CCAS avant le 15 mars 2019.

Recensement de la population



Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques et apporte des informations sur les logements. A Caudebec-lès-Elbeuf, deux agents se déplaceront au domicile de plus de 400 logements, correspondant à 8% de la population. Cette opération aura lieu du 17 janvier au 23 février et sera renouvelée chaque année auprès de 8% de la population. Pour mener à bien ce recensement, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires fournis par les agents recenseurs. Il sera également possible de répondre en ligne. Toutes les réponses sont confidentielles.

Répondre au recensement est un acte civique et obligatoire.

Pour plus de renseignements :

<http://www.le-recensement-et-moi.fr/>

Ouverture prochaine de l'Orange bleue



Depuis la mise en service du complexe de La Villette, la salle de musculation et la salle de judo (Robert Hazet) étaient disponibles. Rapidement, la première salle a été louée par l'antiquaire "Aux 1000 trouvailles". Plus récemment, la société l'Orange bleue, leader du fitness en France avec 380 clubs, a manifesté son intérêt pour l'achat de la salle Hazet. A l'occasion d'une réunion publique organisée par la Ville, la société a pu détailler le projet d'implantation. Trois espaces de cardio-training, de musculation et de détente sont prévus et des coaches diplômés d'État proposeront aux adhérents un programme personnalisé, tenant compte des objectifs de chacun. L'ouverture de la salle est prévue en avril 2019. Afin de maintenir la mémoire de Robert Hazet, ancien conseiller municipal, la Ville étudie les possibilités de transfert de son nom à un autre lieu.

Des ateliers sportifs chaque mercredi

Le sport est un moyen pour les jeunes de s'épanouir et d'apprendre les règles importantes du vivre ensemble. Afin de les accompagner dans leur découverte des disciplines sportives, la Ville crée à partir de janvier, "L'Atelier des sports".



Les jeunes Caudebécais vont pouvoir s'essayer à des activités sportives variées et peut être se découvrir une passion. A partir de janvier, la Ville propose des séances de sport chaque mercredi matin en période scolaire, de 9h à 12h. Ces séances, encadrées par un animateur et des intervenants sportifs, seront organisées à la salle Marcel David et proposées à 1 euro la séance et 5 euros le cycle complet de 5 à 11 séances. Les inscriptions sont ouvertes auprès du service jeunesse, 333 rue Sadi Carnot, 02 32 96 02 04.

Commerce

Artisans honorés



Judi 8 novembre, la commission de la reconnaissance artisanale de la Chambre des Métiers a honoré **Joao Azevedo**, boucher rue de la République à Caudebec-lès-Elbeuf en raison des services rendus à l'artisanat. Bravo à lui !



Sylvain Dumontier, jeune fabricant de guitares personnalisées, installé à la Mare aux Boeufs, était le 12 novembre, lauréat du trophée jeune entreprise décerné par le Département et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-Maritime. Félicitations !

Vente de sapins de Noël



Un stand de vente de sapins de Noël est installé sur le parking de la place Aristide Briand. Ce commerce ambulant loué à la Ville l'emplacement jusqu'au 24 décembre. Il est ouvert tous les jours de 8h à 20h non stop. En plus de constituer une offre commerciale pour les Caudebécais, ce stand permet à la Ville de recevoir des recettes nouvelles.



Groupe socialiste et rassemblement

Un commerce soutenu et redynamisé

La Ville a, depuis 2014, conformément à notre programme municipal, consolidé ou mis en œuvre plusieurs dispositifs afin de **favoriser l'activité commerciale**, notamment de proximité : création d'une soixantaine de places supplémentaires de parking, subvention "Coup de pinceau" pour la rénovation des enseignes, mise en place d'une taxe sur les friches commerciales, mise en valeur de certaines cases vides, dont une boutique qui accueille des expositions, ouverture avec succès en 2017 d'une "boutique test" etc. **L'implantation récente de nouveaux services et activités commerciales** démontre, une nouvelle fois, l'attractivité et le dynamisme de notre ville : un antiquaire dans l'ancienne salle de musculation, une fleuriste, un maroquinier, une boutique éphémère... La zone commerciale de l'Oison fera l'objet prochainement d'une extension et accueillera plusieurs enseignes non alimentaires, très attendues. Les habitudes commerciales de nos concitoyens évoluent profondément, souvent malheureusement en défaveur des centres villes. A nous de continuer à agir et à être innovants pour **inventer le commerce de proximité de demain !**

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, de belles fêtes de fin d'année.

Vos élus : A. Bertin, L. Bonnaterre, K. Cousin, F. Dacosta, S. Diebold, C. Foliot, E. Foreau, I. Fourcade, J. Guezouli, B. Hazet, P. Huré, J.-P. Kerro, F. Kurz-Schneider, G. Lapert, E. Lecointe, F. Lefebvre, P. Le Noë, D. Letilly, D. Lucas, H. Pimenta, B. Rascar, D. Roger

Groupe Nous, Caudebécals

Sous l'égide de la Métropole et en partenariat avec le WWF France, la ville de Caudebec s'est engagée dans le cadre de la COP21 locale à mener 22 actions visant à limiter les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Cette décision a été votée à l'unanimité par l'ensemble des groupes composant le Conseil Municipal. Parmi ces mesures, on trouve, entre autres, la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la salle omnisports, l'amélioration des pratiques éco-responsables des services de la Ville, l'utilisation d'ampoules LED pour l'éclairage public et l'extinction de cet éclairage dans certains endroits de la ville. Il est indispensable que chacun se sente concerné et devienne acteur de ces changements, mais certaines inquiétudes sont à prendre en considération. En effet, le fait d'éteindre l'éclairage public de certains quartiers entre 1 heure et 5 heures du matin pose problème. Même s'il a bien été précisé lors du dernier conseil municipal que cette expérience serait très limitée géographiquement et ne se ferait qu'avec le consentement des riverains concernés, il semble nécessaire de dissiper les appréhensions des Caudebécals qui craignent quant à leur sécurité nocturne.

Nous resterons attentifs aux propositions à venir de la majorité municipale. Et n'oublions pas de rester mobilisés en ce mois de décembre pour le Téléthon. On compte sur vous !

Très cordialement - Estelle Guesrée et Patricia Périca - Nous, Caudebécals

Groupe communiste

Fin d'année chaude ou calme ?

Ici comme ailleurs nos "dirigeants" nous disent que tout va bien et qu'il n'y a pas de raison de se mobiliser comme pour le prix de l'essence et le pouvoir d'achat. Pour eux OK mais pour nous, il vaut mieux compter sur notre mobilisation pour ne pas être les dindons de la farce. Coté municipal, on nous dit que pour la fibre optique ce sera possible quelque soit son opérateur. Pour l'instant oui si vous êtes chez Orange ou Free. Pour les autres ?? Un article du PN sur la Maison Médicale parle d'un nouveau labo. Sauf erreur ce n'est qu'un transfert Le 11 Novembre on célébrait le centenaire de la fin de la "grande guerre". Il serait temps enfin de réhabiliter les 639 (officiels) fusillés pour l'exemple. Certains monuments aux morts portent des inscriptions comme "Maudite soit la guerre et ses auteurs", "Guerre à la guerre" ou "Paix entre tous les peuples". Ceci est plus proche de ce que les poilus avaient en tête. Mais on a 1 Président qui préfère honorer les généraux dont Pétain, frappé d'indignité nationale, alors que les vrais héros crevaient dans la boue. Faisons que cette fin d'année soit une période de solidarité et non de haine. La place des élus est aux cotés de ceux qui se battent pour leurs droits

Yvon Scornet – Alexis Leroux.

29 nouveaux jeunes conseillers municipaux

Ils étaient nombreux à être candidat pour l'élection des 29 nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes qui ont été élus mardi 13 novembre pour deux ans. Une belle marque d'engagement citoyen puisque 39 enfants étaient en lice pour occuper les 29 sièges.



Dans les écoles et les collèges de Caudebec et des villes voisines, 341 élèves caudebécais du CM1 à la 6^{ème} étaient invités à élire les membres du Conseil Municipal des Jeunes. Félicitations aux candidats et bravo aux nouveaux élus !

Comme leurs homologues du précédent mandat, les nouveaux élus mèneront des actions avec le soutien des services municipaux de la commune, des élus, du Conseil Municipal des Sages et des responsables

associatifs. En effet, ils pourront à leur tour participer aux différentes manifestations culturelles (Fête de la Ville, salons...) et aux commémorations patriotiques. Ils seront aux côtés des seniors lors des rendez-vous festifs et pourront œuvrer en faveur d'actions citoyennes comme l'opération "Nettoyons la nature" mais aussi à l'occasion du Téléthon. Enfin, ils auront très certainement l'occasion de parfaire leurs connaissances civiques et citoyennes, en visitant, comme leurs prédécesseurs, l'Hôtel de Ville, l'Assemblée Nationale, le Sénat, l'Hôtel du Département et de la Région...

Ont été élus : Manel ACHI ● Juliette BALHATRE ● Théo BARBAY ● Anne-Marie BASSE ● Annoline BERGER ● Lola BERGER ● Gabriel BILLAY ● Antonin BLANCHARD ● Boucif CHIKH ● Lilia CHRIKI ● Charles COGUYEC ● Lucie COGUYEC ● Maé DELAUNE ● Sarah DEMARE ● Gabriel DESMARES ● Sana EL ARRASS ● Nathan FRANCOIS ● Lily HOLZ ● Sara JADAS ● Fanny JOURNE ● Maëva LAMPAERT ● Hugo LANGLOIS ● Julie MAGALHAES ● Zoé MALFAIT ● Sidney MONTRELAIS-LEMAIRE ● Walid NAIT ADDI ● Romane POISSON ● Eliot ROLAIN ● Mathéo VIEUXBLEDE-LEGEMBLE. Félicitations à eux !

Inscriptions scolaires

Inscriptions à l'école maternelle

La première inscription de votre enfant se fait en deux étapes. Vous devez, dans un premier temps, vous rendre au service éducation **entre le 14 janvier et le 8 février**. Une fois cette démarche effectuée, et le dossier complété, un certificat d'inscription vous sera remis. Il vous permettra de prendre rendez-vous avec la direction de l'école et de finaliser l'inscription.

Inscriptions à l'école élémentaire

L'inscription est automatique si votre enfant était déjà scolarisé à Caudebec-lès-Elbeuf cette année. L'école d'affectation vous sera communiquée par courrier. Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous avec la direction de l'école pour finaliser l'inscription. **Si vous êtes nouveau Caudebécais, la procédure est la même que pour l'inscription en maternelle.**

Renseignements :

Service éducation au 02 32 96 02 04
ou sur place

Accueils de loisirs des vacances de Noël



La Ville accueille les enfants de 3 à 13 ans, à Louise Michel et à Corto Maltese pendant les vacances scolaires. **Pour inscrire vos enfants pour les vacances de Noël (du lundi 24 décembre au vendredi 4 janvier 2019), les inscriptions seront ouvertes auprès du service jeunesse jusqu'au vendredi 14 décembre 2018.**

Renseignements : 02 32 96 02 04
et sur www.caudebeceleselbeuf.fr

Marie-Myriam Joly

Créatrice anti-gaspi

Ancienne cadre commerciale dans le secteur bancaire, Marie-Myriam a décidé de changer de vie et d'ouvrir un atelier de couture spécialisé dans le zéro déchet : *"L'Atelier de Marie-Myriam"*. Aujourd'hui, via internet, elle commercialise ses produits dans toute la France, et même en Europe. Récit d'une aventure née d'une prise de conscience.

"J'ai lu un article qui expliquait que chacun de nous produisait un kilo de déchets par jour. Je me suis dit que c'était complètement dingue !"

Une prise de conscience écologique

C'est en 2016 que Marie-Myriam Joly prend conscience de la masse des déchets que nous produisons chaque jour et des conséquences dramatiques sur l'environnement. **"Avec mon mari, nous avons immédiatement décidé de changer nos habitudes et réduire nos déchets"**. Première action, les yaourts sont faits maison. *"C'était un premier geste, modeste, et j'ai rapidement rejoint l'association Zéro déchet Rouen pour aller plus loin"*. Parallèlement, Marie-Myriam cherche des alternatives au tout-jetable. *"J'ai commencé par des créations textiles écologiques lavables, alternatives au jetable, des protections féminines et lingettes réutilisables, des mouchoirs et autres sacs à vrac. D'abord pour ma famille, puis pour les copines"*.

Premier anniversaire de l'atelier

Les premiers produits sont vendus à l'entourage, puis sur une plate-forme internet. *"Et, autour d'elle, tout le monde se laisse convaincre"*. En décembre 2017, la jeune créatrice consacre déjà 25h par semaine à son atelier. Elle quitte son travail et crée sa micro-entreprise. **"Via facebook ou le site etsy (coordonnées en fin d'article), mes produits se vendent dans toute la France et même en Europe"**. Certains produits, comme les serviettes ont déjà été réalisées à plus de 200 exemplaires. Une belle réussite !



Investie pour la COP 21 locale

Depuis la mise en oeuvre de la COP 21 locale par la Métropole Rouen Normandie, Marie-Myriam intervient régulièrement dans les ateliers "faire soi-même". Elle y dispense ses conseils pour réaliser des crèmes hydratantes et baumes à lèvres maison. *"Et les ateliers ne désespèrent pas ! De nombreuses personnes nous rejoignent"*.

Changer le monde

Marie-Myriam développe sa gamme de produits en tissus mais, surtout, **l'objectif est de "convaincre, au delà du chiffre d'affaires. Pour changer le monde, nous pouvons changer nos habitudes. Moi, ça a changé ma vie !"**

Contact

<https://www.facebook.com/latelierdemariemyriam>
www.etsy.com/fr/shop/ZeroDech
 315 rue de la Porte Verte à Caudebec-lès-Elbeuf





AFM TÉLÉTHON

LE COMBAT DES PARENTS
LA VIE DES ENFANTS



Tous mobilisés pour le Téléthon Boucle de Seine

Les 7, 8 et 9 décembre, la France entière va se mobiliser en faveur du Téléthon. Les 9 communes coordonnées et les bénévoles du territoire elbeuvien vont s'unir pour mener ce combat et collecter des fonds pour lutter contre les maladies génétiques. Découvrez le programme des animations proposées à Caudebec-lès-Elbeuf.

Vendredi 7 décembre

- Après-midi portes ouvertes pour les familles des résidents de Lecallier Leriche.
- Dîner dansant animé par DJ Yoan à partir de 20h à l'espace Bourvil. *Tarifs : 20 € (hors boissons) / 12 € enfants (-12 ans).*



Samedi 8 décembre

- Randonnée pédestre (circuit de 12,5 km). Inscriptions à partir de 10h à l'espace Bourvil. *Tarif : 4 € minimum.*
- Randonnée cyclo (circuit de 50 km). Départ à 13h de l'espace Bourvil. *Tarif : 5 € minimum.*



- Après-midi portes ouvertes pour les familles des résidents de Lecallier Leriche.
- Lâcher de ballons à 16h15 devant l'espace Bourvil.



- Soirée dansante "Cabaret" à partir de 19h30 à l'espace Bourvil. *Tarifs : 20 € (hors boissons) / 12 € enfants (-12 ans).*

Dimanche 9 décembre

- Foire à tout de 8h à 17h30 à la salle Marcel David. *Tout public - Entrée gratuite*
- Vente de crêpes du Comité "Caudebec en Fêtes", sur le marché de 9h30 à 12h.
- Marché de Noël de 10h à 18h à l'espace Bourvil. *Tout public - Entrée gratuite*



Renseignements et réservations à l'espace Bourvil :
02 35 74 64 09

Les dons par chèque, sont à libeller à l'ordre de L'A.F.M (écrire "don" au dos du chèque) et pourront être déposés à l'espace Bourvil. Vous recevrez votre coupon de déduction fiscale en début d'année 2019.

Opération de Noël : place aux festivités !

Durant tout le mois de décembre, venez faire vos achats chez vos commerçants des Vitrines du Pays d'Elbeuf et participez au grand jeu "Opération de Noël" pour tenter de gagner au super tirage ! Plusieurs animations seront également proposées par l'association sur le parvis de la mairie de Caudebec-lès-Elbeuf. Du 20 au 29 décembre : carrousel, trampoline et pêche aux canards (*payants*). Samedi 22 et dimanche 23 décembre de 15h30 à 18h : déambulation et distribution de bonbons, stand photo avec le Père Noël (*petit prix*) et balades en calèche avec le Père Noël (*tickets offerts par les commerçants participants à l'Opération de Noël*). L'association des Vitrines du Pays d'Elbeuf est subventionnée par la Ville pour réaliser ces animations.



Sortie au Marché de Noël de Rouen



Le jeudi 20 décembre après-midi, la Ville organise une sortie gratuite au marché de Noël de Rouen. Situé en plein cœur du centre-ville, ce marché rassemble près de 80 exposants qui vous proposeront des spécialités locales et du monde autour du traditionnel vin chaud ! Venez découvrir des produits traditionnels, des créateurs locaux en passant par de nombreux articles cadeaux. Sortie gratuite sur réservation (49 places disponibles réservées aux Caudebécais).

Inscriptions jusqu'au 10 décembre à l'espace Bourvil : 02 35 74 64 09

Après-midi jeux à Bourvil

Mercredis 12 décembre et 9 janvier, l'espace Bourvil vous propose un après-midi jeux de 14h à 17h. Au programme de cet après-midi ludique et convivial jeux de dominos, triominos, belote, coïchée, tarot, bridge, scrabble, dominos mexicains...

Ouvert à tous - Entrée gratuite

Renseignements à l'espace Bourvil : 02 35 74 64 09

Animations à la médiathèque

Le mercredi 12 décembre à 15h30, la médiathèque Boris Vian invite les enfants à partir de 4 ans à la séance de lecture dans le cadre de "l'heure du conte". Elle sera animée par Dominique Hostache et Catherine Pigeon, conteuses du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

Jusqu'au 22 décembre, la médiathèque met en vente livres, cd, cédéroms, dvd, magazines issus de ses anciennes collections (pe-

tits prix de 0,10 € à 2 €). Le produit de la vente sera reversé au profit du Téléthon. Renseignements à la Médiathèque Boris Vian : 02 35 74 64 10

Foire à tout de l'école Sévigné

Samedi 15 décembre, à partir de 9h à la salle Marcel David, les parents d'élèves de l'école Sévigné organisent une foire à tout au profit de la coopérative scolaire. Tarif : 5 € l'emplacement de 2 mètres (comprenant une table 1,20 m).

Pour les réservations (obligatoires) au téléphone : Arnaud Lampaert au 0626338011 (Après 18h) Christelle Lasseur au 0642081276 (10h à 17h)



Collecte des déchets et jours fériés



Le ramassage des déchets est assuré par la Métropole Rouen Normandie. Noël étant un mardi, la collecte est reportée au mercredi. Celle du jeudi est reportée au vendredi et celle du vendredi au samedi. Les reports s'appliquent de la même manière la semaine du 1^{er} janvier. Retrouvez

toutes les informations relatives à la collecte des déchets à Caudebec-lès-Elbeuf sur <http://www.metropole-rouen-normandie.fr> ou au 0 800 021 021.

Inscriptions sur les listes électorales



Pour voter aux prochaines élections européennes, qui auront lieu le 26 mai 2019, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales. **L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.**

En dehors de cette situation, notamment si vous venez d'arriver dans la commune, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Il suffit de vous présenter en mairie muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Si vous avez déménagé, en restant à Caudebec, vous devez simplement faire parvenir un justificatif de domicile au service "accueil et citoyenneté" de la mairie, ou l'envoyer, directement à l'aide du formulaire à votre disposition sur le site internet de la ville : www.caudebecleselbeuf.fr, rubrique Mairie / Démarches administratives / Listes électorales. *Renseignements : 02 32 96 02 02*

LE CHIFFRE DU MOIS

68 € : C'est le montant de l'amende appliquée aux propriétaires qui ne ramassent pas les déjections de leur animal. Des sacs pour déjections canines sont gratuitement distribués dans les différents bâtiments communaux.

Nécrologie

Solange Bouquin



Madame Solange Bouquin s'est éteinte lundi 12 novembre à l'âge de 83 ans. Solange Bouquin a présidé le premier Conseil des Sages de Caudebec-lès-Elbeuf de 1995 à 2001 avant de rejoindre le Conseil municipal où elle avait été élue Adjointe au Maire de 2001 à 2006. Elle était chargée des seniors, du Conseil Municipal des Sages, du tourisme, des affaires culturelles et de la vie associative et des quartiers. Solange Bouquin était également membre des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN) et Vice-Présidente de l'Amicale des Retraités. Elle avait travaillé principalement à la Régie Renault à Rouen et au Mans.

Laurent Bonnaterre, Maire et la Municipalité de Caudebec-lès-Elbeuf adressent leurs très sincères condoléances à ses fils François et Jean-Philippe, à sa fille Sandrine, à sa famille et à ses proches.

Etat civil - Octobre

Certains parents n'ont pas souhaité que le nom de leur enfant soit publié dans la presse. Ils ne figurent donc pas dans cette liste.

Bienvenue

02/10 Rayan TARIC ● 05/10 Amélia BERGER ● 05/10 Ylianna CHAOUI ● 06/10 Sohan GILLÉ ● 06/10 Maëlle HÉDOUX ● 07/10 Thaïs GRIEU ● 20/10 Nolan POCHON MORLOCK ● 24/10 Aya JEBABLI ● 26/10 Maëline CARON

Vœux de bonheur

26/10 Jean CONSTANT et Liliane PAUMIER

Ils nous ont quittés

09/10 Gaston MARAIS ● 11/10 Aurélien GLANCER
15/10 Claude CHAMOT ● 21/10 Gisèle MICHEL ●
25/10 Michel LETOUQ ● 26/10 Micheline LAMBERT
27/10 Evelyne LEBOUTEILLER ● 27/10 Irène EISENBRAUN ● 30/10 Irène LETOUQ ● 30/10 Paulette LATRON



AINCRE

LA MALADIE
C'EST ENFIN POSSIBLE

Les 7, 8 et 9
décembre 2018
Centre-ville de
Caudebec-lès-Elbeuf

Le Téléthon a besoin de vos dons !

Déposez vos chèques libellés à l'ordre de l'AFM à l'espace Bourvil avant le 15 décembre.

Important : vos dons sont déductibles d'impôts à hauteur de 66 % du montant des dons faits à l'AFM-Téléthon, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

A la suite de votre don, vous recevrez un reçu fiscal vous permettant d'attester de votre don auprès de l'administration fiscale.